

Comité Directeur du samedi 4 septembre 2010

Appel à candidatures

Collège de contrôle des comptes :

Deux postes de membre licencié à la FFM sont à pourvoir pour compléter le Collège de contrôle des comptes pour la fin de mandature 2008-2012.

Modalités de candidature :

Les candidatures doivent être adressées à la Fédération au moins quinze jours avant la date fixée pour l'élection, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

Les candidats présentés par les Ligues Régionales doivent joindre à leur candidature une attestation de celles-ci certifiant qu'ils ont reçu l'investiture du Comité Directeur de la Ligue dont ils relèvent. Les candidats qui désirent se présenter à titre individuel et ceux qui ont l'investiture de la ligue doivent appartenir à un Groupement Sportif affilié, être à jour de leurs cotisations et titulaires d'une licence fédérale.

Les membres ne doivent pas appartenir au Comité Directeur. Les membres sont astreints à une obligation de discrétion pour les faits et renseignements dont ils ont pu avoir connaissance en raison de leur fonction.

Informations complémentaires :

Les deux membres seront élus lors du Comité Directeur du samedi 4 septembre 2010